

REGLEMENT INTERIEUR CLUB NAUTIQUE DE CORBEILLES

SAISON 2022 – 2023



Le Club est ouvert à tous et propose les activités suivantes : natation sportive (plusieurs niveaux), aquagym et aquabike. A l'inscription, le Club souscrit une licence et une assurance à votre nom, auprès de l'UFOLEP.

L'accès au bassin est strictement réservé aux licenciés du club. Cela entraîne le suivi des règles d'hygiène de la piscine : port du bonnet et passage par les douches avant d'entrer dans le bassin sont obligatoires sous peine d'exclusion.

Tous les cours/ entraînements doivent se dérouler dans le calme, et le respect des autres adhérents et des coachs.

Les enfants sont sous la responsabilité du Club lors de l'activité, sous la responsabilité des parents en dehors de ce temps.

*👉 Pour les adhérents des cours débutants du mercredi après-midi, les parents peuvent être présents dans les vestiaires pour les temps de déshabillage et habillage lors des séances de test et lors du premier cours **UNIQUEMENT***

Nous recommandons à tous les adhérents de ne pas apporter d'objets de valeur lors des cours/ entraînements. Le Club se dégage de toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation. Des casiers sont mis à disposition dans les vestiaires. A utiliser uniquement avec des jetons métalliques (et non en plastique) ou avec une pièce de 1 euro.

Tous les adhérents ne pourront participer au premier cours/entraînement qu'une fois que le Conseil d'Administration aura réceptionné TOUTES les pièces du dossier d'inscription (voir fiche conditions d'inscription de la saison en cours)

A l'occasion de l'inscription, vous sera remise la demande de licence à retourner remplie et signée le jour de la 1^{ère} séance.

Tous les cours/entraînements ont lieu chaque semaine, sauf pendant les vacances scolaires et les jours fériés. Les cours ne pouvant se tenir pour cause de jours fériés ne seront pas rattrapés.

En cas d'intempéries (vigilance orange ou rouge) et si l'état des routes ne permet pas de circuler sans risque, alors les cours/ entraînements sont ANNULES (pas de rattrapage). ATTENTION, c'est à vous de vous renseigner. En cas de pandémie et selon les mesures gouvernementales, fédérales et communautaires, nous pourrions avoir à suspendre les cours sans que cela ne soit de notre ressort (pas de rattrapage pas de remboursement). Dans la mesure du possible, le coach et/ou le Conseil d'Administration enverra un mail ou un SMS (pour peu que vous nous ayez communiqué vos coordonnées). N'oubliez pas de consulter le site internet du Club, ainsi que sa page Facebook

Nom Prénom

Groupe

Date et signature

CLUB NAUTIQUE de CORBEILLES

Saison 2022 – 2023

Conditions d'inscription « NATATION »



Le **dossier d'inscription** se compose des pièces suivantes :

- *Le questionnaire de santé* (éventuellement complété par un certificat médical en fonction des réponses apportées au questionnaire de santé)
- *Une fiche de renseignement/inscription*
- *Le règlement intérieur signé* (une copie de ce règlement sera confié à l'adhérent pour qu'il puisse le consulter à tout moment)
- *Le règlement total de la cotisation* : paiement en 1 à 4 chèques à l'ordre du Club Nautique de Corbeilles tous remis lors de l'inscription. Les chèques seront encaissés de façon échelonnée au cours de la saison soit : novembre 2022 -janvier 2023 -Mars 2023 - Mai 2023

Attention : le paiement en plusieurs chèques n'est pas un paiement au trimestre. C'est une facilité de paiement, la cotisation étant due pour la saison entière

Cotisations « Natation » pour la saison 2022 – 2023

- Natation sportive : **120 €** pour le cours du mardi 17 H30 et les cours du mercredi (débutants)
- Natation sportive : **125 €** pour les cours du mardi 18 H00
- Natation sportive : **135 €** pour les cours du mardi 19 H00 et du vendredi soir. **115 €** supplémentaires pour le 2^{ème} cours
